

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAONE 25660**

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220915-202209077-DE

Berger
Levrault

SAÔNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Date de la convocation
09/09/2022

Date d'affichage
08/09/2022

Objet de la délibération
Subvention exceptionnelle à l'association des Jeunes sapeurs-pompiers du plateau

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le quinze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylia CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL
Emilio JUAREZ donnant pouvoir à Lylia CALVAT
Antoinette LE BRAS donnant pouvoir à Franck NICOLAS
Jean-Baptiste MALIVERNAY *a quitté la séance à 19h55*
Christian MOREL donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN
Violette SEGARD donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON

Absentes : Margaux PRAOM, Maud WASNER.

Marlène GABLE a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-7 ;

Vu la demande de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Plateau par courrier en date du 15 août 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission N°4 « affaires associations et culturelles » du 8 septembre 2022 ;

Considérant que l'association des jeunes sapeurs-pompiers du Plateau a pu former cette année 3 jeunes de notre secteur aux techniques propres du sapeur-pompier autour de 2 thèmes qui sont :

- promouvoir leur sens civique et leur dévouement,
- leur apporter un enrichissement humain grâce à des activités dans lesquelles l'esprit d'entraide et de partage est développé ;

Considérant que par courrier en date du 15 août 2022, l'association des jeunes sapeurs-pompiers du Plateau sollicite une subvention exceptionnelle de 150,00 € ;

Afin d'accompagner la section de Jeunes sapeurs-pompiers du Plateau dans le cadre de ses projets de formations et d'accompagnement,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal par

20 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
Marion BELLEVILLE <i>donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL</i> Lylian CALVAT Nathalie CASTILLON Jérôme CUCHE Marlène GABLE Claude GAULARD Karine GOMES Fanny GROSGURIN Emilio JUAREZ <i>donnant pouvoir à Lylian CALVAT</i> Antoinette LE BRAS <i>donnant pouvoir à Franck NICOLAS</i> Marc LECAILLE Cyril MARÉCHAL Christian MOREL <i>donnant pouvoir à Benoît VUILLEMIN</i> Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER Delphine RAHON-SIMON Philippe RIGAL Nadine SAUVONNET Violette SEGARD <i>donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON</i> Benoît VUILLEMIN		

DÉCIDE

- **DE PROCEDER** au versement d'une subvention exceptionnelle de 150,00 € ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents y afférents.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés

Fait à Saône, le 19/09/2022

Le Maire,

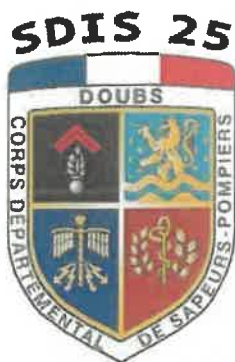
Benoît VUILLEMIN



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à :

- Préfecture
- Association des sapeurs-pompiers



**Centre de Secours de Saône Mamirolle
pour L'Association des
Jeunes Sapeurs-Pompiers
Du Plateau**

MAIRIE DE SAÔNE

18 AOÛT 2022

Réception Courrier

Affaire suivie par : Ltn Mickael Bey
du C.S Saône Mamirolle
03 81 60 16 10

**MAIRE DE LA COMMUNE DE SAONE
Benoît Vuillemin**

Le 15 août 2022

Demande de subvention pour la section de Jeunes Sapeurs-pompiers du Plateau au sein du C.S Saône Mamirolle

Créée depuis 2012, l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Plateau a pu former cette année 3 jeunes de notre secteur aux techniques propres du sapeur- pompier autour de 2 thèmes qui sont :

- Promouvoir leur sens civique et leur dévouement
- Leur apporter un enrichissement humain grâce à des activités dans lesquelles l'esprit d'entraide et de partage est développé.

Cette association devra fournir un enseignement théorique et pratique tous les samedis matins ainsi qu'un entraînement sportif les mercredis soirs associés à des diverses compétitions sportives où nos jeunes ont, par ailleurs, brillé jusqu'à représenter le département du DOUBS dans des compétitions d'ampleur national.

Pour la rentrée de septembre 2022, l'effectif va doubler pour passer à 2 groupes de niveaux de 12 et 8 jeunes sapeurs-pompiers chacun.

Cette association ne va pas sans dire qu'elle a besoin de subvention pour vivre d'autant plus qu'elle ne peut en obtenir du SDIS ni de notre Union Départementale puisque ces deux entités financent l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du DOUBS.

En effet, toutes les associations locales de Jeunes Sapeurs-Pompiers du département comme la nôtre sont sous l'égide de l'Union Départementale et surtout de l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du DOUBS, qui à cet égard, nous demande une cotisation de 59 euros par jeunes servant à financer entre autres l'habillement et les assurances.

De plus, après avoir contacté les différents présidents des associations locales de Jeunes Sapeurs-Pompiers du département du DOUBS, il en ressort qu'un jeune coûte en moyenne 150 euros par an.

Aussi, ne disposant d'aucune ressource, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance au nom de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Plateau, une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 150 euros.

Il vous faut également savoir que cette association est une école de formation de sapeurs-pompiers, et reste un réel vivier quant au renouvellement de notre effectif qui ne cesse de bouger ; tout cela pour la sécurité des habitants, domiciliés sur notre secteur d'intervention dont votre commune fait partie.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En espérant que cette requête puisse aboutir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Lieutenant Mickael BEY

Si besoin d'informations complémentaires, contacter Killian Breuillard au 06 67 67 94 69